

La Gazette de Prangins

Automne 2008, Numéro 15

La Gazette de Prangins

Dominique-Ella Christin
3, chemin du Mont-Blanc
1197 Prangins
Tél : 022.361.89.67
info@gazettedeprangins.net
www.gazettedeprangins.net

Equipe rédactionnelle

Dominique-Ella Christin **DEC**
Barbara Naef **BN**
Dominique Polikar **DP**

Parution saisonnière :

Prochain numéro
Début décembre 2008

Imprimé et distribué par
la commune de Prangins

EDITORIAL

Cette année le début de l'automne va être festif à Prangins ! En effet, le Musée National, établi au château de Prangins, fêtera ses 10 ans avec splendeur comme vous l'explique Muma, que nous avons rencontré, et qui orchestre l'illumination avec 60'000 bougies du Château. Cette journée lumineuse sera aussi celle de notre traditionnelle fête au village, durant laquelle les bénévoles de nos nombreuses sociétés et associations locales vous proposeront de bonnes choses à manger et à boire. Et bien sûr nos chères têtes blondes ne seront pas oubliées car des animations et des activités seront prévues pour les enfants aussi bien au village qu'au château. Alors si vous voulez partager les instants magiques que nous promet cette journée prenez vite vos agendas et réservez dès à présent le samedi 4 octobre.

Et puis cet automne, un lieu plein d'histoire et de charme de Prangins, le Café des Alpes, fête aussi un anniversaire. Il s'agit des 20 ans depuis sa réouverture et à cette occasion nous avons rencontré le tenancier de ce lieu vénérable dans lequel vous pourrez déguster des plats et des vins à des prix d'époque pour fêter cet événement ! En espérant que vous profiterez bien de ces ambiances festives, nous vous souhaitons un très bel automne,

Dominique-Ella Christin, Barbara Naef et Dominique Polikar

COTE HISTOIRE

CHATEAU DE PRANGINS A VENDRE !

C'est en 1928 qu'est parue cette petite annonce qui ne mentionne malheureusement pas le prix du château. Ce n'était pas la première fois qu'il était à vendre car au fil du temps, cette belle demeure, construite il y a environ 300 ans, a eu de nombreux propriétaires.

Elle a d'abord appartenu à Louis Guiger, Baron de Prangins et elle est restée entre les mains de cette famille jusqu'en 1814 avant d'être vendue à Joseph-Bonaparte, ex-roi d'Espagne et frère de Napoléon 1^{er}. La propriété a également appartenu dès 1873 aux Frères moraves, mouvement religieux protestant, et est devenue un institut d'éducation de jeunes gens à la renommée internationale. Dès 1930 le château a été la propriété de la famille Dexter-McCormick qui en fera don au gouvernement des Etats-Unis en 1962. Le château sera racheté par la Confédération Suisse pour en faire un musée en 1974. Toute l'histoire du château est merveilleusement racontée dans le livre de Chantal de Schoulepnikoff, *Le Château de Prangins* DEC

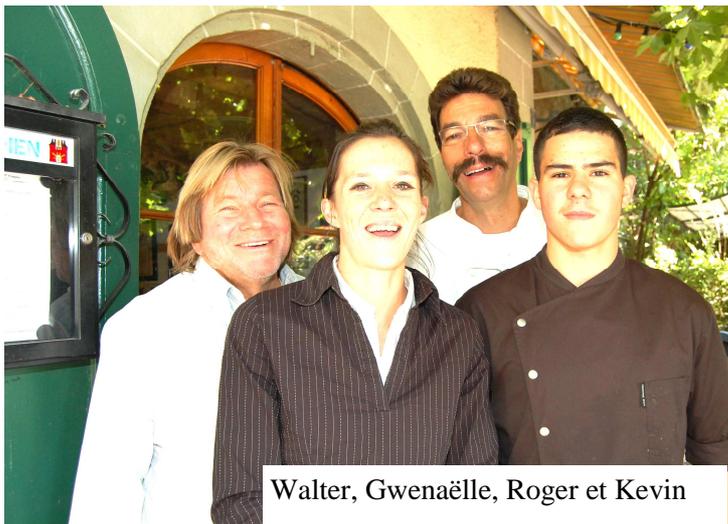


5379. — Prangins. Château de Prangins entièrement restauré et modernisé, il comprend environ 30 pièces, tout confort moderne. Nombreuses dépendances, terrain de 40.000 m² en pelouses, verger, bois, etc. Situation idéale dominant la baie de Promenthoux. Vue magnifique sur le lac et les Alpes. (Phot.)

Prix à débattre.

PORTRAIT**CAFE RESTAURANT DES ALPES**

Ouvert depuis 1846, ce vieux bistrot plein de charme a tout pour plaire. Le propriétaire, Walter Chételat, un Jurassien plein d'énergie, a d'ailleurs eu un véritable coup de cœur pour ce lieu et l'a racheté il y a 20 ans. Pour lui, c'est un endroit de rencontre et de convivialité, avec une clientèle hétéroclite faite aussi bien d'habitues en salopettes que de personnalités venues de l'extérieur. « *J'ai le sentiment de retrouver une grande famille lorsque je suis ici* » explique-t-il. Très attaché à Prangins, il participe activement aux activités du village et a été longtemps Président du FC Prangins.



Walter, Gwenaëlle, Roger et Kevin

Le restaurant a deux étages. En bas, un bistro populaire et chaleureux pour refaire le monde devant le plat du jour et un vrai carnotzet pour les amateurs de spécialités au fromage et de la fameuse fondue du Moléson. En haut, une salle tranquille, non fumeur, où vous pourrez faire votre choix entre différents menus gastronomiques et une belle carte des vins de la région et d'ailleurs. En été, l'atmosphère merveilleuse de la terrasse sous la treille, ainsi que les profonds canapés pour prendre l'apéritif, sauront vous enchanter.

La cuisine, fraîche et soignée, élaborée au rythme des produits de saison et de l'humeur du moment par le chef de cuisine, Roger Volery, qui a fait ses armes chez Girardet et à l'auberge de la Rippe avant de s'établir au café des Alpes il y a 4 ans. Ce chef, fribourgeois, a plusieurs spécialités. Il y a bien sûr les incontournables filets de perches façon les Alpes, mais aussi le risotto, les viandes rouges et les poissons de mer. En automne, les clients accourent de loin pour déguster la chasse de ce grand chef, classique mais inventif.

La cuisine, fraîche et soignée, élaborée au rythme des produits de saison et de l'humeur du moment par le chef de cuisine, Roger Volery, qui a fait ses armes chez Girardet et à l'auberge de la Rippe avant de s'établir au café des Alpes il y a 4 ans. Ce chef, fribourgeois, a plusieurs spécialités. Il y a bien sûr les incontournables filets de perches façon les Alpes, mais aussi le risotto, les viandes rouges et les poissons de mer. En automne, les clients accourent de loin pour déguster la chasse de ce grand chef, classique mais inventif.

Walter Chételat désire fêter avec les pranginois les 20 ans du café des Alpes rénové. Ainsi, du 20 octobre au 20 novembre vous pourrez déguster, tous les jours du lundi au vendredi midi et soir, des plats ainsi que des bouteilles à des prix d'époque, soit Fr. 20.-. Alors venez découvrir ou redécouvrir ce lieu plein de charme d'époque situé au centre du village. **Café des Alpes, Ouvert 7/7, réservations au 022.361.28.63, resto.alpes.prangins@bluewin.ch**

DEC & BN

LE QUESTIONNAIRE DE PROUST A LA PRANGINOISE

	WALTER CHETELAT	ROGER VOLERY
Mon défaut principal :	Trop perfectionniste	Je suis trop bon
Ma qualité principale :	L'enthousiasme	La ponctualité
Mon passe-temps préféré :	Les échecs, la lecture	Le vélo, la randonnée
Mon restaurant préféré :	<i>La Table</i> , clinique de Genolier	<i>Le Soleil</i> , à Bursins
Ce que je déteste par-dessus tout :	La jalousie	L'hypocrisie
Coop ou Migros :	Les épiceries de quartier	Les deux
Votre endroit préféré à Prangins :	WCh : Coup d'œil sur le château depuis la place RV : Le bord du lac	
Votre devise :	WCh : Qui veut gravir des montagnes commence par le bas RV : Satisfaire les clients	
Si vous pouviez changer quelque chose à Prangins, que serait-ce ?	WCh : Plus de parking au centre du village et changer la signalétique.	

Avec la rentrée, nos enfants ont repris le chemin de l'école. Les parents les y accompagnent souvent en voiture parce que le trajet est dangereux, qu'ils n'ont pas l'envie ou le temps de marcher, ou encore parce qu'ils déposent leurs enfants en partant travailler. Les voitures manoeuvrant devant les écoles représentent un danger pour les enfants et ces petits trajets qui font souvent moins d'un kilomètre, génèrent beaucoup de pollution. Alors quelles solutions pour Prangins ?

Finis les ballets de voiture devant l'école !

Pour la rentrée 2008, la Municipalité a pris des dispositions pour mieux assurer la sécurité des enfants aux alentours de l'école de Prangins. Les parents ont l'interdiction de déposer leurs enfants devant l'école La Combe-Les Places située à la rue de la Gare et doivent se rendre au parking des Fossés, près de l'école enfantine. Les enfants traversent ensuite avec l'aide des patrouilleuses qui protègent les passages piétons. Toutefois, certains parents déposent leurs enfants de l'autre côté du bâtiment, sur le chemin privé de la Combe, ce qui est dangereux, notamment pour les élèves qui débouchent du sentier des Morettes face à l'école, et ceci malgré la pose de chicanes !

Et pourquoi pas un trajet à pied !

L'idéal est d'opter pour un déplacement domicile-école à pied, ce qui est bon pour la santé et pour l'environnement. Si les enfants sont trop jeunes pour se rendre seuls sans danger à l'école, une solution est le Pédibus. Il s'agit d'un service de ramassage scolaire à pied : un parent bénévole conduit un groupe d'enfants à l'école sur un parcours défini et avec des horaires précis. Alors avis aux parents qui désirent mettre sur pied une ligne de Pédibus à Prangins : vous trouverez des informations sur le site www.pedibus.ch.

L'amélioration de la sécurité pour les enfants se rendant à pied à l'école en traversant l'axe routier très fréquenté de la route de l'Etraz est en cours, l'administration du canton ayant estimé que la pose d'un feu de signalisation, ainsi que des aménagements supplémentaires s'avéraient justifiés. Bien sûr, l'adoption d'horaires scolaires harmonisés avec les mêmes heures d'arrivée le matin à l'école pour l'ensemble des enfants des



classes enfantines, jusqu'à la fin du cycle de transition, diminuerait également le nombre de déplacements et permettrait aux aînés d'accompagner les plus jeunes à l'école à pied.

Et la bicyclette ? Conseils pour une route plus sûre !

Ce moyen de transport rapide et flexible est souvent négligé à cause des dangers de la circulation. «*Je suis favorable à ce que les jeunes se déplacent par des moyens non-polluants, et donc à bicyclette en employant les précautions d'usage*» explique Claude Guenot, directeur de l'établissement Roche-Combe. Une circulaire a toutefois été envoyée pour demander aux élèves de venir à pied plutôt qu'à bicyclette et ceci car pour l'instant le collège recherche une meilleure solution pour son parc à vélos qui ne contient pas assez de places pour entreposer les bicyclettes ; de plus celles-ci sont souvent l'objet de déprédations. En se rendant à l'école à Nyon à bicyclette depuis Prangins, deux emplacements dangereux sont le giratoire près de Novartis et le passage sur le pont de la Redoute dont la sécurité va être améliorée prochainement. Pour une route plus sûre, l'Association Transport et Environnement (ATE), www.ate.ch, et Pro-Vélo proposent une brochure gratuite donnant des conseils aux élèves et aux parents, afin d'améliorer la sécurité des cyclistes sur le chemin de l'école. Pro-vélo a également organisé à la rentrée un concours encourageant les élèves et leurs enseignants à se rendre à vélo à l'école. Alors avis aux amateurs ! Plus d'informations sur le site www.bike2school.ch



Mesures et aménagements futurs

Les pranginois ont été consultés lors des *Ateliers pour l'Elaboration du Plan Directeur Communal* sur les options possibles concernant l'urbanisme et la mobilité future à Prangins. Dans leur majorité, ils ont souhaité donner la priorité à une zone de rencontre (20 km/h) au centre du village, à l'extension des zones dévolues aux piétons et cyclistes et à la stimulation de la mobilité douce, y compris pour la liaison avec Nyon. Ces changements d'infrastructure sont importants car ils rendraient les trajets à pied et à bicyclette en direction de l'école plus sûrs, mais il ne faudra pas négliger la part essentielle que joueront nos changements de comportements !

DEC

COTE DEVELOPPEMENT DURABLE

Osons changer nos habitudes !

Après tout, cela n'est pas si difficile de mettre du vert dans sa vie en optant pour une mobilité durable !

En choisissant lorsque cela est possible de marcher ou de faire de la bicyclette pour parcourir les courtes distances qui nous séparent du centre du village ou de Nyon, on se fait du bien au moral, on bouge, et en plus on contribue à réduire la pollution.

Ensemble, diminuons la part du trafic individuel motorisé à Prangins !

DEC



RENCONTRE

UNE PRANGINOISE QUI NOUS FAIT DECOUVRIR LES LANGUES

Nous avons rencontré Antonella Drompt que beaucoup de pranginois connaissent déjà pour avoir fait appel à ses services. Lorsque nous, parents inquiets, souhaitons envoyer nos enfants à l'étranger perfectionner une langue, Antonella entre en scène et les difficultés s'aplanissent. Son travail c'est organiser des séjours linguistiques. Sa société, fondée en 2001, **AD voyages, langues et cultures** propose différents séjours linguistiques dans trois continents : Amérique, Europe et Australie. Selon vos besoins, que vous soyez jeune ou moins jeune, écolier ou en formation, en recherche d'un séjour d'été ou d'un séjour plus long, désireux de faire un internship universitaire, une année académique ou encore que vous soyez un adulte actif voulant faire des progrès rapides et importants dans une langue, vous trouverez chez Antonella Drompt ce que vous cherchez.



Ce qui différencie le travail d'Antonella Drompt d'autres sociétés de même type, c'est la manière dont elle s'investit dans ce qu'elle fait et par là même, la qualité de ce qu'elle offre à ses clients. Avant de vous proposer une école, elle va cerner vos attentes, votre motivation, votre personnalité, vos possibilités financières également. Ensuite, elle vous proposera une école susceptible de vous convenir. Ceci implique qu'elle connaît bien les endroits où elle envoie ses clients. Pour ce faire, Antonella Drompt passe beaucoup de temps chaque année à visiter les écoles à travers le monde, n'hésitant pas à se remettre dans la peau de l'étudiante en suivant les cours sur place. Elle a également beaucoup de contacts avec les professeurs et les directeurs. Elle dit elle-même qu'elle a des exigences importantes et les écoles doivent « *faire leurs preuves* » avant de faire partie des lieux qu'elle propose. Elle peut ainsi renseigner ses clients au mieux, jusque dans les détails, ce qui est particulièrement important pour les parents qui envoient leurs enfants pour un séjour linguistique. Une fois l'étudiant sur place, elle reste à sa disposition, grâce à un numéro de téléphone auquel il peut toujours l'atteindre si il y a un problème. Après son séjour à l'étranger, l'étudiant remplit un questionnaire dans lequel il rend compte de ce qu'il a vécu, le positif comme le négatif. Celui-ci sera non seulement lu par Antonella Drompt mais également envoyé à l'école où a eu lieu le séjour.

Chez Antonella Drompt, le service est personnalisé et soigné, délivré par une dame chaleureuse et passionnée par son travail. **DP**

A.D. Voyages, Langues & Cultures, 022.361.27.08, adtsch@bluewin.ch

Vous trouverez des informations sur les commerces, artisans et services pranginois sur le site www.gazettedeprangins.net

SONDAGE TROTTOIR

Que prévoyez-vous de faire le soir du 4 octobre ?



« Pour le moment, rien » Luis Carrillo et Paula Carrillo (8 ans)

« Ah, Il y avait pas le truc des bougies ? Si je suis là, je vais y aller » Daniela Allidi

« Oh, C'est quel jour ça ? Normalement, je vais sûrement faire un tour vers le château »

Trudy Equey

« La lessive, le ménage, et le repassage » Jean Vuille

« Je suis à la fête au village évidemment. Sûrement j'y travaillerai » Christiane Baumgartner

« Les trente ans d'un ami » Alex Bosshart

« Je pensais faire un tour au château – ça doit être joli » Gaëlle Dischinger

« Normalement je resterai à la maison avec ma famille » Alfredo Ferreira

« Moi, je travaille pour la fête ce soir-là – d'ailleurs nous commencerons déjà le soir avant ! » Denys Chevalier

Le samedi 4 octobre, c'est la Fête au Village ainsi que le 10^e anniversaire du Musée National au Château

LA FETE AU CHÂTEAU

Le 4 octobre, notre village risque de faire la « une » des journaux. Les jardins du château seront illuminés ce soir-là par 60'000 bougies en l'honneur du dixième anniversaire du Musée National de Prangins. Cette illumination sera orchestrée par l'artiste Muma. Le même jour, l'USL organise notre fête au village devant l'école enfantine. Comme chaque année vous pourrez y manger, boire et surtout prendre le temps pour socialiser. Parallèlement à ces festivités, une nouvelle exposition temporaire, « A la vôtre », débutera le 18 septembre. Consacrée à la boisson en Suisse, de l'Ancien Régime à nos jours, ce n'est pas un hasard si elle est proposée au moment de la fête anniversaire du musée. La boisson est en effet souvent synonyme de convivialité et de moment festif et le thème sied donc bien à l'évènement.

L'EXPOSITION TEMPORAIRE**« A LA VOTRE »**

L'exposition présente plus de 200 objets ayant trait à la boisson. Elle s'intéresse à différents breuvages (eau, vin, alcool fort, lait, eau minérale) mais également aux lieux de débit et aux modes de consommation. Elle se penche, entre autres, sur le XIX^{ème} siècle « le siècle de l'alcool », lorsque l'Etat a dû prendre des mesures pour lutter contre l'alcoolisme en Suisse, notamment l'interdiction de l'absinthe. Plusieurs animations sont proposées autour de l'exposition :

Visites commentées publiques en compagnie d'Helen Bieri-Thomson, commissaire de l'exposition et de Marie-Hélène Pellet, conservatrice-adjointe

Soirées « A la vôtre » : Après une visite commentée de l'exposition, vous pourrez assister à un spectacle de la comédienne Nathalie Pfeiffer, spectacle créé pour cette occasion et intitulé « Buvez-moi ».

Journées spéciales tous publics. Outre une visite guidée, ces journées offrent également la possibilité de voir le spectacle « Buvez-moi ». Il sera aussi organisé des dégustations d'eaux minérales et d'absinthe. Pour les enfants de 7 à 12 ans, il existe la possibilité de participer à des ateliers-découvertes. Et ne manquez pas le concert de harpe de verre.

« **Sur un plateau** » rafraîchissements insolites et informations sur l'exposition.

Le restaurant du château propose, pendant toute la durée de l'exposition (jusqu'au 19 avril 2009), un menu à l'ancienne

L'ARTISTE MUMA

Désireuses d'en savoir un peu plus sur cet évènement, nous avons rencontré Muma, l'artiste qui a imaginé cet « allumage ». Né à Barcelone en 1957, Muma, de son vrai nom Josep-Maria Soler, vit en Suisse depuis 22 ans. Il a déjà organisé de tels évènements en Espagne, à Assens et à Lausanne notamment. Ses allumages, qu'il appelle aussi « sculptures sociales » sont des œuvres d'art collectives, participatives. Pour l'artiste, il est très important qu'il y ait une implication des gens du village car, par cet acte symbolique, les pranginois devraient renouer des liens avec leur château. N'oublions pas, en effet, que ce lieu n'a jamais été vraiment accessible aux villageois avant l'ouverture du musée, il y a dix ans. Muma travaille sur ce projet depuis décembre 07, six mois pendant lesquels il a imaginé, créé et organisé l'évènement. Il lui a fallu également anticiper tous les problèmes qui pourraient se présenter. Sur les 60'000 bougies, 7'000 seront couvertes, c'est-à-dire que même en cas de pluie, nous bénéficierons de leur lumière.

Les 500 volontaires seront répartis en groupes de cinquante personnes, chargés chacun de l'allumage d'une parcelle. L'allumage durera environ deux heures et les bougies brûleront pendant quatre heures. Dans le jardin potager, les flammes formeront des lignes droites, cette rectitude symbolise, selon Muma, la rigueur de la pensée des philosophes des Lumières, eux qui ont lutté contre l'obscurantisme de leur époque, afin d'amener la société vers un nouvel état démocratique. Les lignes droites de lumière vont également souligner la structure du jardin et sa géométrie rigoureuse. Sous les arbres du parc, Muma a prévu un espace plus romantique, plus lyrique, avec les lumières au pied des arbres.

Comme le dit Muma, « nous les artistes sommes des fabricants de rêves ». Rejoignons-le nombreux pour partager ce rêve collectif éphémère en cette soirée d'octobre. Et pour clore cette soirée magique, partageons nos impressions à la fête du village. **BN & DP**

Samedi 4 octobre, 15h à 23h30, Le Jardin des Lumières, www.lejardindeslumières

L'étude du journal du baron Louis Guiger de Prangins a permis d'apprendre que le soir du 24 juin 1786, le parc du château avait déjà été illuminé à l'aide de nombreuses bougies.

COUP DE CŒUR - COUP DE GUEULE - COURRIER DES LECTEURS



Les Pranginois nous écrivent pour nous faire part de leurs préoccupations sur des sujets d'intérêt général à notre commune.

CE QUI NE VA PAS DANS CETTE COMMUNE SELON MOI...

Une fois de plus en lisant le contenu de **La Gazette** et à l'instar des numéros précédents, on a le sentiment que tout va pour le mieux dans notre commune. Si pour la majorité des habitants cela semble être le cas, je suis désolé de vous dire que je n'en fais pas partie ou plus partie depuis un certain temps. Lorsque j'ai emménagé dans la commune, en avril 1989, j'avais une très bonne impression générale. Au fil du temps, divers aspects se sont nettement dégradés. (.../...) J'entre dans le vif du sujet, en deux points :



1) **Bruit** (en général). Cette commune, assez calme au début, est devenue de plus en plus bruyante : De plus en plus de voitures ; de plus en plus de motocyclettes ; mais surtout de plus en plus de comportements excessifs de conduite de la part des uns et des autres. Je ne comprends toujours pas comment on a pu laisser circuler des motocyclettes en plein milieu de la nuit, durant des heures. D'autant plus qu'il s'agissait de moteurs 2 temps, très bruyants à la base, que les détenteurs se complaisaient à forcer en accélérant au-delà de ce qui est raisonnable. Certains chiens aboient aussi d'une façon excessive et continue. En général, c'est le cas de chiens dont les propriétaires sont absents durant la journée. Eux les entendent évidemment pas ; nous, oui ! Quand ils rentrent, leur chien, tout content, cesse d'aboyer bien évidemment et leurs patrons ne comprennent pas ensuite lorsqu'on s'en plaint.

2) **Circulation** (sécurité). Là, il y a beaucoup à dire. Tout d'abord, une augmentation excessive du nombre de véhicules pour une infrastructure routière qui n'est plus adaptée. On a beaucoup densifié, mais les routes sont restées les mêmes. De plus on y a rajouté ces énormes bus qui ont toutes les peines du monde à se croiser. Dans le village et aux abords de celui-ci, la circulation est devenue une circulation de proximité : Les automobilistes s'arrêtent, repartent, cherchent des places, etc. Les piétons et les cyclistes sont de plus en plus nombreux, et tout cela fait qu'il y a de plus en plus d'interférences entre les uns et les autres. Il en résulte de l'énerverment, de l'impatience et une insécurité grandissante...

Walter Furst - En Purian 1 La suite de ce courrier sur www.gazettedeprangins.net

MANQUE D'EDUCATION DE CERTAINS PROPRIETAIRES DE CHIENS

Domiciliés à Prangins depuis plus de 40 ans, nous avons pu suivre l'évolution de ce petit village agricole se transformant en une bourgade de plus en plus cosmopolite. Le temps où nos enfants avaient en plus des jardins, la route pour place de jeux est révolue. Où tout le monde se saluait, révolu aussi...Ainsi va la vie etpassent les saisons...et les petites habitudes. Tout changement a des aspects positifs et nous évite de tomber dans une routine de somnolence.

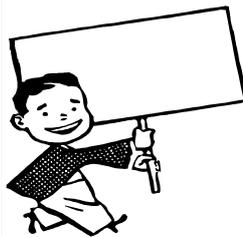
Ceci dit: il y a toujours eu des chiens dans le village....! Leur population a sans doute augmenté ou alors les propriétaires ne font plus grand cas du respect de la propriété d'autrui ni de l'obligation de les tenir en laisse. Toujours est-il que de plus en plus fréquemment nous devons ramasser leurs crottes dans notre jardin qui ne leur est, c'est certain, aucunement réservé ! Jusqu'à ce jour, nous sommes dans un voisinage où les jardins ne sont pas hermétiquement séparés par des haies ou des clôtures, créant cette atmosphère privilégiée de liberté de vision sur un périmètre arborisé et bien entretenu....et nous n'avons aucune envie de modifier cet aspect...pour palier au manque d'éducation de certains propriétaires de chiens ! Je profite de ce courrier pour rappeler aux personnes concernées leur obligation de tenir leur chien en laisse et de ne pas les laisser pénétrer dans les propriétés privées. Triste de devoir rappeler un comportement qui fait partie des acquis que toute bonne éducation inculque.



Floriane Syfrig - chemin de Trembley 9

Pour une publication, limitez votre courrier à 10 à 15 lignes dactylographiées. Merci. ! Envoyez-nous des informations importantes ou anecdotiques ou suggérez-nous des sujets d'articles. Contactez : **La Gazette de Prangins**, Dominique-Ella Christin, ch. du Mont-Blanc 3, ou tél : 022.361.89.67 ou info@gazettedeprangins.net.

PETITES ANNONCES - POUR LES PRANGINOIS PAR LES PRANGINOIS



TROC ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE PRANGINS. Le troc prendra réception de vêtements enfants 0-16 ans, propres, jouets en état de marche, poussettes, accessoires de bébé, articles de sport, vélos, etc. au Centre communal des Morettes, le vendredi 26 septembre, de 14h00 à 19h00. Le troc a lieu le 27 sept. Info: Christine Van Rhijn 076.304.65.71 ou www.homepage.bluewin.ch/troc

DERNIER APPEL AUX PRANGINOIS POUR LA FETE POPULAIRE DU JARDIN DES LUMIERES qui aura lieu le samedi 4 octobre 2008. Volontaires recherchés pour allumer 60'000 bougies autour du château. N'hésitez pas à participer en famille ! Inscription au château à l'accueil du musée ou au 022.994.88.96 ou www.lejardindeslumieres.ch

APPEL AUX ARTISANES ET ARTISANS DE PRANGINS ! Margherite Altherr, Françoise Narbel et Marionna Suter recherchent pour leur exposition artisanale qui aura lieu le dimanche 2 novembre 2008 des artisans pranginois ayant envie de présenter leurs ouvrages qu'ils auront fabriqués eux-mêmes et qui seront de qualité. Info: 022.361.18.83 ou fr.nl@bluewin.ch

INSTALLATION DE BANCS PAR LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE PRANGINS

La SDP met à disposition des habitants 46 bancs afin que chacun puisse trouver un lieu de détente et de repos. Dans le but d'optimiser l'implantation de ceux-ci, la SDP propose aux habitants de la commune de faire connaître leurs avis et souhaits pour l'installation de nouveaux bancs en précisant les emplacements qu'ils envisagent. Leurs propositions, à envoyer à la SDP, Case Postale 77, seront étudiées afin de voir s'il est possible d'y donner suite.

ETES VOUS CREATIF ? Alors joignez-vous à la SDP pour décorer une fontaine de Prangins pour les fêtes de Pâques! Info : Bettina Venezia 022.363.19.59 ou peekabee@hispeed-sr.ch avant le 4.11.08

LA GYM DAME DE PRANGINS RECHERCHE UN MONITEUR pour son groupe «jeunes gymnastes», le mardi soir de 17h30 à 19h00. Info : Regina Kappler, 022.364.54.67 le soir

L'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR RECHERCHE UN POUSSE-POUSSE DOUBLE! Et bien sûr nos petits recherchent mamans de jour. Merci de contacter Madeline Brügger, 022.994.31.27

Pour les annonces GRATUITES de vente, achat, baby-sitting, chat ou chien perdu, covoiturage, etc. consultez le site de *La Gazette de Prangins et Prangins Côté Pratique*, www.gazettedeprangins.net

EN BREF

ABATTAGE DES CERISIERS DEVANT LE MUR DU CHÂTEAU FACE AU LAC

Vous avez sans doute remarqué la triste disparition de ces beaux cerisiers sous lesquels il faisait bon s'asseoir à l'ombre pour admirer la vue et le mur noirâtre du château qui est depuis lors très visible. Pourquoi cette disparition ? La direction du château nous a expliqué que ces cerisiers ont été abattus non parce qu'ils étaient malades mais pour des raisons historiques. Le glacis n'a en effet jamais été arborisé - le verger se situant plus bas, dans les Abériaux. A l'époque de sa construction, le mur, symbole de pouvoir, devait être visible, de façon à accentuer la domination du château dans le paysage.

SUITE A LA DEMISSION DU COMITE DE L'ASSOCIATION Prangins Animations Morettes (PAM) à la fin de la saison 2007/2008, cette association ne poursuit pas ses activités pour l'instant ce qui explique pourquoi il n'y a pas de spectacle du PAM programmé à l'agenda pour fin 2008. Pour mémoire, l'association du PAM a été créée il y a 8 ans sous l'impulsion de la Municipalité qui souhaitait que le nouveau centre des Morettes soit animé par des activités diverses.

ASSOCIATIONS ET SOCIETES. Avec la rentrée, les activités proposées par les associations et sociétés pranginoises ont repris. **Le chœur mixte de Prangins**, qui fêtera ses 20 ans d'existence en mai 2009, recherche de nouveaux chanteurs et chanteuses motivés. Les répétitions ont lieu le mardi soir à 20h15 à la salle de rythmique du collège de La Combe-Les Places. **Les Prangyms**, la gym des aînés, accueille aussi volontiers des nouvelles gymnastes et les Messieurs sont les bienvenus le mardi à 15h00 à la salle du Conseil. Quant à la **Société de Gymnastique** elle accepte également de nouveaux membres pour son groupe *Parents-Enfants* le lundi à 16h00 et son groupe *Jeunes Gymnastes* le mardi à 17h30 aux Centre communal les Morettes. Vous trouverez plus d'informations sur les associations et les sociétés sur le site www.gazettedeprangins.net

DESIREZ COMMUNIQUER DES NOUVELLES BREVES au sujet d'une association, d'une société ou d'un autre sujet d'intérêt général aux pranginois ? N'hésitez pas à nous contacter, afin que nous en parlions dans cette rubrique. Contactez *La Gazette de Prangins*, Dominique-Ella Christin ou 022.361.89.67 ou info@gazettedeprangins.net. Merci !

A VOS AGENDAS

Pour l'Agenda remis à jour hebdomadairement consultez le site www.gazettedeprangins.net

- 1 juin- 30 nov.** **Les barons de Prangins au siècle des Lumières.** Coup de projecteur sur la famille qui a édifié le château et créé les jardins. Château de Prangins.
- Dès le 18 septembre** « **A la vôtre ! Zum Wohl ! Salute ! Petites histoires de la boisson en Suisse** », info. 022.994.88.90 ou www.chateaudeprangins.ch
- Dès le 23 septembre** **La chasse aux saveurs** automnales, Café des Alpes, tél : 022.361.28.63,
27 septembre **Troc annuel de l'association des familles de Prangins**, vêtements, jouets, articles de sport. Centre des Morettes, 8h30-12h00. Info. Christine Van Rhijn 076.304.65.71 ou www.homepage.bluewin.ch/troc
- Dès fin septembre** **La chasse fraîche maison** à l'Auberge Communale, tél : 022.361.25.75.
2 octobre **Prangins International – English Get-Together** Café des Alpes, upstairs, 9h30-11h00. Info. Alison Lang, 022.361.20.93
- 4 octobre** **Fête du Village organisée en association avec le château** par l'USL, dans la cour de l'école enfantine, 11h00-24h00. Cantine, mets divers, boissons, concerts, bal. Tatouages et châteaux gonflables
Fête des 10 ans du Musée National, Le Jardin des Lumières, Château de Prangins, 15h00-23h30, activités pour tous sur le thème des lumières, entrée libre. Info. 022.994.88.90 ou www.lejardindeslumières.ch
Restauration avec menu spécial à Fr. 25.- dans les restaurants de Prangins (Café du Château, La Barcarolle, Auberge, Café des Alpes, Tea-Room)
Soirée Couscous royal, fondue aux 3 fromages sur arbre à fondue, au Tea-Room de Prangins, dès 17h30, Fr. 25.-, réservations au 022.361.91.91
- 8 octobre** **Enlèvement des déchets encombrants**
20 oct.-20 nov. **Le Café des Alpes fête ses 20 ans depuis la reprise/réouverture.** Offres à Fr. 20.- du lundi au vendredi midi et soir. Info. 022.361.28.63 ou resto.alpes.prangins@bluewin.ch
- 29 octobre** **Séance du Conseil**, maison de Commune, 20h00, séance ouverte au public
30 octobre **Jeux de cartes pour les aînés- Atout Cœur** – Foyer du Complexe des Morettes, 14h30-17h30, Info Liliane Gavillet 022.361.78.25
- 1 novembre** **Fête de la pomme de terre «Sacrée patate** », 10h00-16h00, Château, info: 022.994.88.90 ou www.chateaudeprangins.ch
- 2 novembre** **Exposition d'artistes pranginois** – Maison de Commune, 10h00-18h30. Info. Margherite Altherr 022.361.18.83 ou fr.nl@bluewin.ch
Repas de la Saint-Martin. L'Auberge Communale et la Société philanthropique «l'Union» fête la Saint-Martin, menu jurassien, Morettes, dès 19h00. Réservations au 022.361.25.75
- 6 novembre** **Prangins International – English Get-Together** Café des Alpes, upstairs, 9h30-11h00. Info. Alison Lang, 022.361.20.93
- 8 novembre** **Journée portes ouvertes des locaux communaux**, info. 022.994.31.13
- 12 novembre** **Enlèvement des déchets encombrants**
15 novembre **Soirée de soutien du Chœur mixte de Prangins**, Salle du Conseil, dès 19h00. Info. Ursula André, 022.361.53.66
- 27 novembre** **Jeux de cartes pour les aînés- Atout Cœur** – Foyer du Complexe des Morettes, 14h30-17h30, info.Liliane Gavillet 022.361.78.25
Prangins International - Christmas Drinks Evening. at the Barcarolle as of 20h00, Info: Alison Lang, 022.361.20.93
- 6 décembre** **Collecte-Vente dans le Cadre du Téléthon** organisée sur la place du village par l'OPEP. Vin chaud offert.
- 10 décembre** **Séance du Conseil**, maison de Commune, 20h00, séance ouverte au public
Jeux de cartes pour les aînés- Atout Cœur – Foyer du Complexe des Morettes, 14h30-17h30, info : Liliane Gavillet 022.361.78.25
- 14 décembre** **Christmas Carols**, Château de Prangins, 17h00, entrée libre
16 décembre **Chantée de l'Avent au Temple de Prangins**, 20h00
17 décembre **Fête de Noël pour les familles.** Place du village dès **18h00**, soupe & vin chauds. Père Noël vers **18h30**, info. Anne-Lise Muller 022.361.59.51



Nous désirons publier toutes les manifestations ayant lieu à Prangins, qu'il s'agisse de spectacles, concerts, marchés, expositions, ou encore d'une semaine culinaire à thème dans un de nos restaurants. Contactez Dominique-Ella Christin, ch. du Mont-Blanc 3, ou info@gazettedeprangins.net. Merci !

La Gazette des Autorités



Automne 2008, Numéro 15



La Gazette des Autorités
Informations officielles
Administration
communale
La Place, CP 48
1197 Prangins
022 994 31 13

Délégué à l'information
Andres Zähringer
gazette@prangins.ch



Editorial

Entre septembre 2006 et octobre 2007, le Conseil communal de Prangins a octroyé un certain nombre de crédits concernant la construction ou la transformation de locaux communaux. Ainsi, le nouveau bâtiment de la Voirie et des Espaces verts a vu le jour sur le site des Abériaux, le Service Technique Communal a déménagé au rez-de-chaussée de la Maison Fischer, le Service de Police est descendu d'un étage dans la Maison de Commune, le Greffe municipal a été agrandi et des bureaux et salles de réunions ont été créés pour les membres de la Municipalité. De plus, des locaux de service, avec WC publics, sont en voie de réalisation au port des Abériaux.

La Municipalité a le plaisir d'ouvrir les portes de tous ces locaux les

7 et 8 novembre 2008,

d'une part aux Autorités communales et d'autre part, à la population pranginoises. Le vendredi 7 novembre sera réservé aux membres du Conseil communal et aux employés communaux. Le lendemain, samedi 8 novembre, l'entier de la population pourra visiter les différents locaux, tant de la Maison de Commune qu'aux Abériaux et une visite du chantier au port sera possible, si le temps le permet.

De plus amples informations parviendront à tous, sous forme de courrier pour les uns et d'un «tous-ménages» pour les autres.

C'est donc avec grand plaisir que l'entier de la Municipalité se réjouit de vous retrouver à l'occasion de ces portes ouvertes du mois de novembre et espère que vous serez nombreux à profiter de cette occasion de découvrir les locaux communaux.

André Fischer, Municipal



INFORMATIONS OFFICIELLES

Cartes journalières CFF - un service qui ... roule !!

Nous vous rappelons que la Commune dispose de deux cartes journalières CFF par jour au prix de Fr. 35.-- pièce. Ces cartes, utilisables sur le réseau de l'abonnement général - trains, bateaux, bus et trams - peuvent être réservées au Greffe municipal. La réservation peut se faire par téléphone, ou directement au Greffe, et doivent être retirées et payées comptant (pas de cartes de crédit), dans les deux jours ouvrables et durant les heures d'ouverture du bureau. Chaque personne peut bénéficier d'un nombre illimité de cartes durant l'année, mais pas plus de trois sésames consécutifs. Nous vous encourageons fortement à profiter de cette possibilité de voyager à bon compte.

Profitez des cartes journalières, venez les retirer au Greffe municipal et BON VOYAGE !!



Annnonce des entrées et sorties de locataires

Conformément à l'article 14 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants (LCH) et aux articles 1 et 2 du règlement d'application du 28 décembre 1983 de la LCH, les logeurs, propriétaires et gérants d'immeuble ont l'obligation d'annoncer chaque entrée et sortie de leurs locataires. Cette annonce doit être effectuée sur les formulaires officiels qui peuvent être obtenus, gratuitement, au bureau du Contrôle des Habitants. Cette règle s'applique également aux locataires à l'égard de leurs sous-locataires.



Attention : l'annonce effectuée par le logeur, propriétaire ou gérant d'immeuble ne dispense pas d'annoncer personnellement son changement de situation au Contrôle des Habitants.

Tous travaux nécessitent . . . autorisations

La Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions stipule, à l'alinéa 4 de son article 103, que «Tous travaux de construction ou de démolition doivent être annoncés à la Municipalité. Ils ne peuvent commencer sans la décision de cette dernière». De ce fait, si vous désirez :

- transformer votre habitation,
- ajouter une fenêtre ou un velux
- changer de chauffage,
- créer une place de parc,
- installer une cabane de jardin,
- construire une piscine ou un jacuzzi,
- démolir une vieille cabane,
- construire un mur,
- modifier le terrain,
- couper une haie ou un arbre,
- etc. . . .



n'oubliez pas **d'adresser votre demande à la Municipalité**. De cette manière, les articles de loi citée ci-dessus relatifs aux amendes et autres mesures coercitives ne devront pas être appliqués.



Projet de dépôts pour matériaux d'excavation de «Nantouse», de «Creusaz» et de «Pont-Farbel»

Communes de Coinsins et de Prangins

Afin de pouvoir présenter les principes et les enjeux des projets susmentionnés et d'informer la population régionale, le Service des Eaux, sols et assainissement (SESA) convie la population le

jeudi 2 octobre 2008 à 20h00

pour une

séance de présentation publique

au foyer du complexe du Bois de Chênes (école de Coinsins)

Suite à la présentation des projets, le SESA, les exploitants (Ronchi SA et Reymond Frères SA), ainsi que le bureau d'étude Impact-Concept SA, se tiendront à disposition pour répondre à toutes les questions de la population et des autorités communales et régionales.

SESA, division des sols, carrières et déchets

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE



Préavis

La Municipalité a déposé les préavis suivants auprès du Bureau du Conseil communal :

Préavis No 34/08, «Demande d'un crédit de Fr. 31'000.-- TTC pour l'exécution des travaux d'enrochement d'une berge de la "Promenthouse" dans la propriété du Golf Impérial».

A la suite de la chute d'un chêne en travers de la rivière en fin d'hiver 2007-2008, des travaux consistant à sortir le tronc de la forêt, à le débiter et l'évacuer, ont été effectués au plus vite. Le système racinaire qui a basculé doit également être évacué en décharge. La place laissée par cette souche déracinée va créer une zone dans laquelle l'eau va probablement creuser la paroi lors de prochaines hautes eaux. Il est indispensable de stabiliser la berge qui est située juste en contrebas du chemin piétonnier traversant le golf. Les dégâts qui pourraient résulter de l'effondrement de ce chemin auraient des conséquences importantes, dans lesquelles la responsabilité de notre commune serait engagée.

L'aménagement prévu doit répondre à deux objectifs : résister aux débits très importants par son dimensionnement et la solidité de sa construction, et ne pas avoir, malgré cela, d'impact trop important sur la dynamique fluviale et écologique en temps normal.

En tenant compte du peu de place disponible, il est proposé un aménagement par enrochement sur une longueur de 18 mètres environ.



Préavis No 35/08, «Demande d'un crédit de Fr. 149'200.-- à titre de garantie, sous forme de convention, pour l'organisation du concours de projets d'architecture concernant les bâtiments communaux de la Passade, La Forge et l'Ancienne Poste».

La création d'appartements subventionnés par les communes et le canton permettent d'offrir à la population des loyers abordables. Ces appartements doivent répondre à certaines normes de qualité/prix de construction, pour entrer dans la catégorie "subventionnée".

Trois bâtiments communaux, situés à l'arrière de l'Auberge et de l'ancienne Salle communale attendent, depuis des années, d'être rénovés. Il s'agit de la Passade, de la Forge et de l'Ancienne poste.

Des contacts ont été pris avec plusieurs sociétés coopératives de la région. Il a fallu trouver une société partenaire qui n'impose pas son choix d'architecte ou qui utilise son service d'architecture interne, mais qui soit ouverte à une mise en concurrence de plusieurs architectes au niveau du développement des idées. La Coopérative "Des Plantaz", à Nyon, fiable par la composition de son Comité et reconnue par les milieux immobiliers, s'est montrée favorable à notre projet et est à même de financer l'opération.

De ce fait, l'organisation du concours de projets d'architecture concernant ces trois bâtiments pourra voir le jour sous réserve de l'acceptation de ce crédit de garantie.

Hôpital psychiatrique de Prangins - avis de travaux

Comme le prévoyait le Plan Partiel d'Extension «Eglantine - Peuplier», les travaux de transformation et de rénovations des bâtiments de l'hôpital psychiatrique vont débiter à la fin de ce mois de septembre 2008. La construction du nouveau bâtiment «Hêtre», à proximité de celui nommé «Eglantine - Peuplier» ainsi que la transformation de celui portant le nom de «La Ruche» débiteront dans cette phase. Le défrichage, la préparation des sols pour l'accès et les installations de chantier sont les premières interventions prévues entre la fin septembre et mi-octobre prochain. L'aménagement du parking se fera également à cette période.

La première phase durera environ deux ans. La seconde partie, concernant la transformation du bâtiment «Eglantine - Peuplier» débiterà à l'issue de la première partie de ces travaux.

Martine Baud, Municipale

Quartier de l'Auberge : des nouvelles du Comité de pilotage

Coopérative des Plantaz : une entrée en scène programmée

Offrir aux pranginois des appartements subventionnés de qualité à des prix abordables : tel est l'objectif que la Municipalité s'est fixé dans le cadre de la rénovation des immeubles situés derrière l'Auberge communale. Dès

lors, il s'agissait de trouver une coopérative de logements apte à financer l'opération et ouverte au fait que la Municipalité demandait à contrôler la démarche de rénovation, notamment le choix de l'architecte, par le biais d'un concours.

La coopérative des Plantaz, dont le siège se trouve à Nyon, s'est montrée en accord avec la vision des Autorités. Sensible au fait que les bâtiments en question se trouvent dans le centre historique de Prangins et convaincue que l'organisation d'un concours d'architecture est la meilleure formule pour aboutir à un bon projet, elle joue, en collaboration avec la Municipalité, le premier épisode d'une rénovation qui, si le Conseil communal accepte le préavis No 35/08, pourrait se concrétiser ces prochains mois.

Martine Baud, Présidente du Comité de pilotage



La Commission d'urbanisme visite l'écoquartier de la ville de Fribourg-en-Brigau



Ch. Wiedmann, R. Pasche, B. Marchand, M. Trinh,
N. Bassand M. Baud, D.-E. Christin, P. Baumgartner,
P. Hanhart, H.-R. Kappeler

Par une magnifique journée de juin, la Commission d'urbanisme in corpore a visité, en compagnie de M. le Syndic et de Mme Martine Baud, Municipale, l'écoquartier Vauban, un exemple d'organisation urbaine en matière de transport, de circulation et d'utilisation d'énergie renouvelable. Situé au sud du centre ville de Freiburg, le quartier Vauban a conservé les casernes construites en 1939 et transformées aujourd'hui en quelques 600 logements pour étudiants. Les 34 hectares restants ont été dévolus à la création de 2000 logements et 600 emplois. Une ligne de tramway relie Vauban au centre ville (15 minutes) à une cadence d'un tram chaque 6 minutes. Ainsi la circulation dans le quartier n'est plus une nécessité et laisse la priorité aux jeux des enfants et aux cyclistes. Certains bâtiments dits "à énergie positive" produisent, grâce à des normes de constructions spécifiques et une alimentation en énergie solaire, davantage d'énergie qu'ils n'en consomment !

Ecoquartier, quartier vert, quartier durable, équitable, viable : Vauban nous a paru être un exemple à découvrir pour en dégager les paramètres positifs et les appliquer, le cas échéant, au développement de notre commune, prévu par le schéma directeur de l'agglomération nyonnaise.

Martine Baud, Municipale, Aménagement du territoire

Un document concernant le quartier Vauban peut être consulté sur notre site www.prangins.ch ou obtenu sur copie papier au Greffe communal.

Mais pourquoi Vauban ?



Sébastien Le Prestre de Vauban, dit Vauban

Naissance : le 1er mai 1633 *Décédé* le 30 mars 1707 à Paris

Titres : Ingénieur et architecte militaire. Commissaire général des fortifications sous Louis XIV

Grade : Maréchal de France

Particularités : stratège, urbaniste, constructeur de places fortes, statisticien, économiste, agronome, penseur politique, mais aussi artilleur, maçon, ingénieur des mines et des ponts et chaussées, hydrographe, cartographe... Vauban est une sorte de Léonard de Vinci français du Grand Siècle.

Vauban était un humaniste, passionné de justice sociale. Toute son œuvre de pierre et de papier en témoigne : son action ne visa qu'un but, l'utilité publique, en modelant le paysage, en façonnant le territoire, en transformant l'ordre social.

Le quartier Vauban de Fribourg en Brisgau tient donc son nom de ce fameux personnage dont douze ouvrages, regroupés au sein d'un Réseau des sites majeurs de Vauban, ont été classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Certaines fortifications proches de Freiburg seraient attribuées à Vauban.

Une Maman de jour, une nounou ou, nouvellement, une Accueillante en Milieu Familial (AMF), ... peu importe le nom donné. C'est d'abord une maman qui fait du mieux qu'elle peut pour satisfaire l'immense attente des parents qui placent leurs enfants.

Elle ouvre sa maison et son cœur, refait chaque jour l'effort de l'adaptation. A Prangins, peu de femmes acceptent cette mission. Je dis mission, parce qu'elle est chargée émotionnellement, elle est faite d'équilibre et de dialogue, elle demande patience, tact, compréhension, humilité et disponibilité.

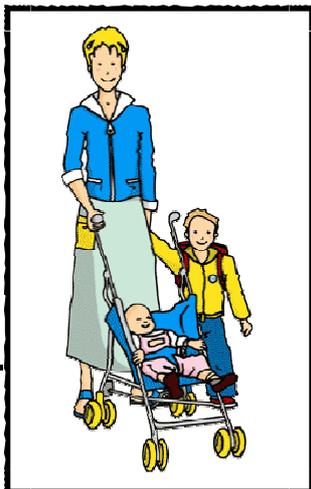
Son art : faire d'un temps chargé par l'angoisse, un temps privilégié pour grandir : **prendre un enfant par la main et parcourir un bout de chemin avec lui durant les premières années de sa petite vie déjà si grande !**

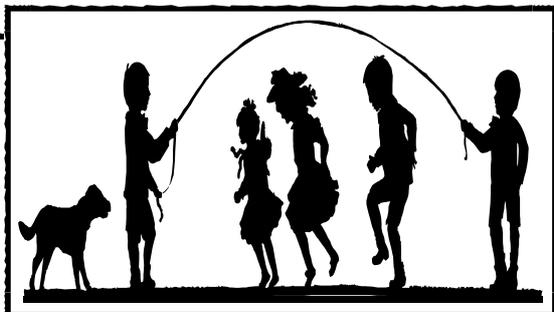
Il est temps de prendre soin de ces Mamans de jour, de leur dire un grand **MERCI**, afin qu'elles aient toujours autant de joie et de cœur pour accueillir vos enfants !

A cause de l'évolution de la société, la place de l'enfant au sein de celle-ci, les orientations en matière de politique familiale et les besoins en mode de garde, il était nécessaire que la "profession" de Maman de jour évolue. Alors, il y a eu cette nouvelle loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) ... et comme tout ce qui est nouveau, elle a effrayé. Finalement, peu de choses changent et ce qui a changé est fait pour la protection de chacun. Faites-vous confiance et faites-nous confiance !

Et si, en lisant ces lignes, vous avez envie de commencer cette belle aventure, n'hésitez surtout pas et appelez le 022/994.31.27. Tant d'enfants attendent encore une place !

Madeline Brügger, coordinatrice du réseau des AMF





Accueil de la petite enfance

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle loi en matière d'accueil de jour des enfants, (LAJE) datant de 2006, la Municipalité souhaitait connaître les besoins des pranginois en matière de structures d'accueil. Au mois de mars 2008, 152 questionnaires ont été envoyés aux parents des enfants de 0 à 4 ans et 314 questionnaires aux parents des enfants de 4 à 12 ans.

Pour les enfants concernés par les crèches (0 à 4 ans), on constate que 67 % des mamans travaillent entre 50-100% et doivent donc placer leurs enfants. Parmi les parents, 35% estiment qu'il y a un manque de places, 34% trouvent les coûts trop élevés et enfin 21 % que les horaires sont inadaptés. Il ressort également de cette analyse, que 59% des enfants sont inscrits en liste d'attente dans les crèches et 18% auprès des mamans de jour.

Pour les enfants concernés par l'UAPE (4 à 12 ans), 56% des mamans travaillent entre 50-100%. Là aussi, 45% estiment le coût de l'UAPE trop élevé, 16% qu'il manque des places et 25% que les horaires sont inadaptés. Les chiffres montrent que 49% des enfants sont inscrits en liste d'attente auprès des mamans de jour et 19% auprès de l'unité d'accueil "La Fourmilière".

On peut dire qu'à l'heure actuelle il y a effectivement un manque de places à Prangins mais aussi dans les autres communes.

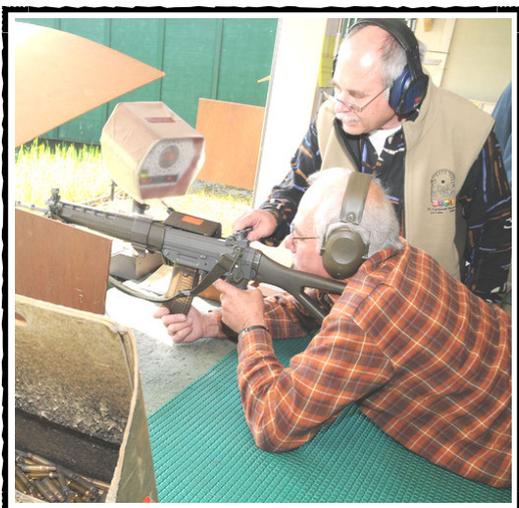
La Municipalité de Prangins, travaille actuellement avec les représentants de 13 communes avoisinantes, pour former le "Réseau du Centre", dans le but de pouvoir étoffer l'offre pour les parents. Il s'agit des communes d'Arzier, Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Genolier, Givrins, Gland, Le Vaud, Saint-Cergue, Trélex et Vich). Ceci devrait également permettre une éventuellement baisse des tarifs des crèches .

La Municipalité de Prangins est d'accord de faire partie de ce réseau avec, il est vrai, une charge supplémentaire pour les comptes Communaux. Toutefois, c'est le Conseil communal qui détient la décision finale concernant l'adhésion à ce réseau et cette dernière demande lui sera soumise lors de la séance du 12 décembre 2008.

L'Exécutif pranginois travaille aussi sur le projet de construction d'une crèche en collaboration avec des entreprises et les communes du futur réseau du centre.

Un grand merci à Mikela Errecart, étudiante, qui a dépouillé les 466 questionnaires qui ont été remplis suite à cette enquête.

Violeta Seematter, Municipale



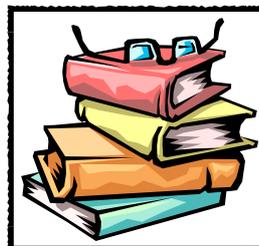
La Société de Tir Duillier - Prangins fête ses 140 ans : un tir des Municipalités a été organisé

Dans le cadre des festivités de son 140ème anniversaire, la Société de Tir Duillier - Prangins a organisé un concours de tir «opposant» les membres des Exécutifs de ces deux communes. Après une initiation à diverses armes de tir à 300 mètres et un bref tir de réglage, trois représentants des communes se sont affrontés dans un programme préparé par les membres de la Société de tir. Une partie officielle et un repas ont suivi ces joutes, dont vous avez les résultats ci-dessous. La Municipalité de Prangins tient à remercier les membres de la Société de Tir pour cette belle journée conviviale et nous ne manquerons pas de revenir sur cet anniversaire dans un prochain numéro.

Résultats : 1er avec 68 pts/75, A. Zähringer, Prangins. 2ème avec 65 pts, A. Meyer, Duillier. 3ème avec 63 pts, J. Mugnier, Duillier. 4ème avec 58 pts, J.-J. Brügger, Prangins. 5ème avec 54 pts, H. Chambaz, Duillier. 6ème avec 52 pts, H.-R. Kappeler, Prangins

Andres Zähringer, Secrétaire municipal

LES BREVES DU CONSEIL COMMUNAL



Pour la dernière séance de l'année, l'ensemble des membres du Conseil communal s'est réuni le 20 juin dans la maison de commune du village.

Après les communications d'usage, tant du Législatif que de l'Exécutif, l'assemblée a dû délibérer sur trois préavis.

Le préavis No 33/08 relatif à une demande de crédit de Fr. 150.000.-- concernant la révision du Plan Général d'Affectation (PGA) et du règlement communal de la police des constructions et de l'aménagement du territoire (RCCAT). Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

Le préavis 31/08 concernant le rapport de gestion, après une courte discussion, a été accepté à l'unanimité moins une abstention.

Pour le troisième préavis, il s'agissait de l'analyse en détail des comptes de l'exercice 2007. Après passage en revue de tous les chapitres et après quelques remarques et commentaires éclairés d'un conseiller, **le préavis No 32/08** a également été accepté à l'unanimité.

La soirée s'en est suivie par les diverses élections des membres du Bureau du Conseil, ainsi que par celles des membres des commissions permanentes. En voici le résumé :

Pour le Bureau, l'actuel Président est reconduit dans ses fonctions.

M. C. PERRET est également réélu à la vice-présidence.

MM. E. BORNAND et J.-P. MARET sont élus scrutateurs.

Mme L. GAVILLET et M. M. Von BÜRREN sont élus vice-scrutateurs.

La nouvelle **Commission de gestion** est composée de Mme H. FUCHS, MM. R. BERNET, B. CARTIER, H. HAYMOZ, A. LIECHTI, F. MÜHLETHALER et R. PASCHE. Ce dernier est élu Président.



La nouvelle **Commission des finances**, quant à elle, sera formée, pour l'année 2008-2009, de Mme D.-E. CHRISTIN, MM. J. ANTOINE, J. AUBERSON, M. AUGSBURGER et Y. HERVIEU.

M. J. AUBERSON est réélu à la présidence de la commission.

Après les allocutions d'usage de M. le Syndic et du Président du conseil, la séance s'est terminée par la distribution des jetons de présence et le contre-appel.

La partie récréative s'est poursuivie à la salle des Morettes pour un traditionnel repas, marquant la fin de l'année politique. A cette occasion, d'anciens membres, ayant fortement contribué à la bonne marche de notre village, avaient cordialement été invités.

Rendez-vous et d'ores et déjà pris pour le 24 septembre, à 20h00, pour la première séance du Conseil communal de l'année 2008-2009. Pour ceux et celles qui l'ignorent encore, les séances sont publiques et les membres du Conseil se feront un plaisir de vous y accueillir.

Gilles Mauroux, Président du Conseil



Dates des séances du Conseil communal pour l'année 2008 :

le mercredi **24 septembre** à 20h00

le mercredi **29 octobre** à 20h00

le mercredi **10 décembre** à 20h00

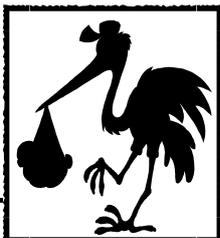
Les séances sont publiques et nous vous invitons à y participer.

Prochaines dates réservées pour des votations cantonales et fédérales:

30 novembre 2008, 8 février 2009, 17 mai 2009



EN JOIE ET EN PEINE



Ils sont nés :

Emma EBBERS	le 10 juin
Raffaella CONOR	le 17 juin
Kai HARRINGTON	le 1 ^{er} juillet
Gaëlle JATON	le 4 juillet
Basil DUBLER	le 9 juillet
Eloïse OTTEN	le 9 juillet
Marco SOARES	
DA APRESENTACAO	le 21 juillet
Claire ROSSAT	le 22 juillet
Joséphine RAY	le 23 juillet
Oskar WIDEGREN	le 24 juillet
Noah BERSOT	le 28 juillet



Ils ont fêté :

Leurs 80 ans :

M. Marcel FORESTIER	le 27 juin
Mme Odette GENAND	le 17 juillet
M. Maurice TROVATELLI	le 20 septembre

Leurs 85 ans :

Mme Gladys ROGIVUE	le 5 juillet
M. Marcel DEMOTZ	le 15 août
M. Arthur Von GUNTEN	le 14 septembre
M. Hermann GEHRI	le 15 septembre

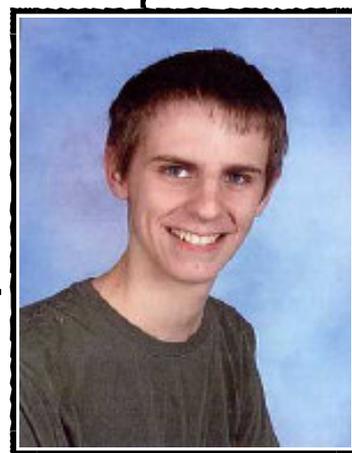


Ils nous ont quittés :

M. Marcel NARBEL	le 23 juin
Mme Nhu Hung LU	le 1er août

DES NOMS SUR DES VISAGES

Léo TACHET, né le 1er mai 1992, est le nouvel apprenti agent d'exploitation de notre commune. En effet, suite au départ, pour raisons personnelles, d'Arnaud Chalande, le poste était à pourvoir. Léo nous vient de Luins, d'une famille de viticulteurs - arboriculteurs et il aime bien l'histoire, la lecture et le bricolage. Il a obtenu, en été 2008, son certificat de fin de scolarité, en voie secondaire à options, qu'il a suivi au collège du Martinet à Rolle. Nous souhaitons la bienvenue à Léo et espérons qu'il aura beaucoup de plaisir dans son apprentissage qui lui permettra de découvrir aussi bien le service de la Voirie et des Espaces verts, que celui de la conciergerie.



M. Urbalino DOS SANTOS a rejoint, en date du 1er avril 2007, l'équipe de la Voirie et des Espaces Verts, suite au départ à la retraite de M. José POZO. Marié et papa de quatre enfants entre 9 et 13 ans, il exerçait précédemment son activité dans le cadre d'un domaine agricole et arboricole à Nyon. Agé de 48 ans, il est en Suisse depuis vingt ans, venant de son Portugal natal. Bricoleur, il aime aussi le contact avec les gens et occupe ses loisirs du samedi avec l'arbitrage de matchs de football.

Si vous le rencontrez au bord d'une route, d'un massif de fleurs ou à la déchetterie, il aura toujours un mot sympathique à échanger.